

Appel de projets de Pfizer pour l'octroi d'une subvention pour l'amélioration de la qualité

Optimiser les stratégies en matière de traitement de la COVID-19 chez les personnes âgées vulnérables au Canada

Programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours – Processus d'examen interne de Pfizer

Vue d'ensemble

Notre intention est de soutenir les initiatives d'amélioration de la qualité axées sur l'amélioration et l'optimisation des stratégies en matière de traitement de la COVID-19 chez les personnes âgées vulnérables au Canada (par exemple, dans les centres d'hébergement de soins longue durée privés ou publics, les maisons de soins infirmiers, etc.) où la COVID-19 pourrait avoir des conséquences graves et où les épidémies virales sont plus fréquentes. Une attention particulière sera accordée aux projets visant à améliorer le traitement de la COVID-19 au sein des populations sous-représentées, notamment les nouveaux immigrants, les minorités visibles, les patients âgés dans les zones rurales et éloignées, les Premières Nations, les Métis, les Inuits ou d'autres communautés sous-représentées.

Couverture géographique

Canada

Types de projet et domaine d'intérêt général

Les candidats sont encouragés à utiliser des programmes d'amélioration de la qualité pour optimiser les stratégies de mise en œuvre du traitement de la COVID-19 chez les populations âgées vulnérables, notamment sous les aspects suivants :

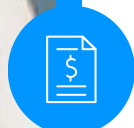
- les pratiques cliniques permettant d'améliorer les résultats du traitement de la COVID-19 tels que la prise en charge des interactions médicamenteuses, le diagnostic précoce, les stratégies de mise en route précoce du traitement et la sensibilisation à la maladie;
- les nouveaux plans de cheminement clinique pour optimiser le recours au traitement afin de prévenir le risque de complications liées à la COVID-19.

Étapes clés

- Date limite de dépôt de la demande : **août 23, 2023**
- Notification de la décision attendue : **octobre 3, 2023**
- Date prévue de début du projet : **novembre 15, 2023**

Fourchette de financement et durée du projet

Les projets individuels dont le montant demandé ne dépasse pas 75 000 \$ CA seront évalués. Le budget total réservé au présent appel de projets est évalué à 225 000 \$ CA. Selon la portée ou la méthodologie du projet, une subvention d'un montant supérieur pourrait être envisagée. La durée maximale du projet sera de 18 mois.



I. Admissibilité

Couverture géographique

- Canada

Critères d'admissibilité

- Seules les organisations peuvent recevoir des subventions; les personnes et les groupes de pratiques médicales sont donc exclus.
- Les organisations suivantes peuvent déposer leur candidature : établissements d'enseignement en médecine, en médecine dentaire, en soins infirmiers, dans le domaine de la santé connexe et/ou de la pharmacie; établissements de soins de santé (petits ou grands); associations professionnelles et sociétés médicales; entreprises spécialisées en formation médicale; et autres entités dont la mission est liée à la formation des professionnels de la santé et/ou à l'amélioration des soins de santé.
- Si le projet fait intervenir plusieurs unités ou départements au sein d'un même établissement et/ou entre différents établissements, organisations ou associations, toutes les entités devront jouer un rôle pertinent, et l'organisation postulante devra jouer un rôle clé dans le projet.
- Pour les projets qui donnent droit à des crédits de formation continue, l'organisation postulante doit être agréée.

II. Exigences

Date de l'appel de projets

- juin 29, 2023

Domaine clinique

- COVID-19

Champ d'intérêt général lié au présent appel de projets

Notre intention est de soutenir les initiatives d'amélioration de la qualité axées sur l'amélioration et l'optimisation des pratiques en matière de traitement de la COVID-19 et de leur adoption chez les personnes âgées vulnérables, notamment sous les aspects suivants :

- Pratique clinique visant à améliorer les résultats du traitement de la COVID-19 et l'adoption de ce traitement, notamment :
 - Soutenir et former les professionnels de la santé en ce qui concerne la sensibilisation à la maladie et la prévention des complications sévères de la COVID-19;
 - Optimiser et rationaliser la mise en œuvre des stratégies de traitement de la COVID-19 par un diagnostic et une instauration du traitement précoces;
 - Améliorer les connaissances sur la prise en charge des interactions médicamenteuses;
 - Répondre aux hésitations par rapport au traitement, faire connaître la maladie et éduquer les patients vulnérables;
- Nouveaux plans de cheminement clinique pour optimiser les résultats du traitement de la COVID-19 en améliorant l'accès au traitement des populations âgées vulnérables.

Remarque : Une attention particulière sera accordée aux projets visant à améliorer les soins et/ou l'accès au traitement au sein des populations sous-représentées, notamment les nouveaux immigrants, les minorités visibles, les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Notre objectif est de soutenir des initiatives d'amélioration de la qualité. Il n'est pas dans notre intention

de financer des projets de recherche clinique. Les projets qui ont pour but d'évaluer l'efficacité de nouveaux agents thérapeutiques ou diagnostiques ne seront pas évalués.

Auditoire cible

Professionnels de la médecine et des soins infirmiers et professionnels paramédicaux travaillant dans des établissements de soins de santé (petits ou grands), associations professionnelles et sociétés médicales, et autres entités dont la mission est liée à la formation des professionnels de la santé et/ou à l'amélioration des soins de santé.

Budget prévu

- Les projets individuels dont le montant demandé ne dépasse pas 75 000 \$ CA seront évalués. Le budget total réservé au présent appel de projets est évalué à 225 000 \$ CA. Selon la portée ou la méthodologie du projet, une subvention d'un montant supérieur pourrait être envisagée.
- Les montants des bourses comprennent les coûts directs, les frais généraux institutionnels (plafonnés à 28 % conformément à la politique de Pfizer) et les coûts indirects.

Dates importantes

- Date de l'appel de projets : 6/29/2023
- Date limite de présentation de la demande : 8/23/2023
Veuillez noter que la date limite est à 23 h 59, heure normale de l'Est (c.-à-d. heure de New York, GMT -5).
- Date prévue de notification de l'octroi de la subvention : 10/3/2023
- Les subventions seront remises une fois la lettre d'entente dûment signée.
- Dates prévues de début et de fin du projet : 11/15/2023 à 4/1/2025

Présentation de la proposition

Remarque : Veuillez lire attentivement cette section, car les demandes soumises qui ne respectent pas les instructions qui y figurent ne seront pas acceptées et seront rejetées.

- Rendez-vous sur www.cybergrants.com/pfizer/QI (en anglais) et ouvrez une session. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur *Create your password* (Créer un mot de passe). [Remarque : Il existe des portails distincts pour chaque type de demande de subvention. Veuillez utiliser l'URL ci-haut.]
- Cliquez sur le bouton *Start A New Quality Improvement Application* (Ouvrir une nouvelle demande de subvention pour l'amélioration de la qualité).
- Dans le formulaire de demande :
 - À la question *Competitive Grant?* (Subvention décernée dans le cadre d'un concours?), répondez Yes (Oui).
- Choisissez le nom du programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours : *2023 VAC CAN Optimizing COVID-19 Treatment QI* (2023 VAC CAN : optimisation du traitement de la COVID-19). QI
 - Sélectionnez le champ d'intérêt principal suivant : Antiviraux – COVID-19
- Exigences relatives à la présentation de la proposition :
Remplissez toutes les sections requises dans le formulaire de demande en ligne et téléversez votre proposition de projet (voir l'annexe) dans le champ *Full Proposal Submission* (Proposition complète de projet).
- En cas de problème technique avec le site Web, cliquez sur le lien *Technical Questions* (Questions d'ordre technique) apparaissant au bas de la page.

IMPORTANT : Sachez que les propositions soumises après la date limite ne seront pas examinées.

Questions :

- Pour toute question au sujet de cet appel de projets, écrivez à la personne responsable de la subvention, Derek Warnick (derek.warnick@pfizer.com), en indiquant dans le champ objet *2023 VAC CAN Optimizing COVID-19 treatment* (2023 VAC CAN : optimisation du traitement de la COVID-19).
- Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter la foire aux questions concernant le programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours.

Entente relative à la subvention

- Si une subvention vous est accordée, votre établissement devra signer une entente écrite avec Pfizer. Cliquez [ici](#) pour consulter les principales modalités de l'entente.
- Pfizer s'est assurée que les modalités de l'entente sont équilibrées et raisonnables, et qu'elles favorisent l'atteinte des objectifs des deux parties. La négociation d'ententes exige d'importantes ressources. Ainsi, avant de soumettre votre projet, veuillez vous assurer que votre établissement (y compris son service juridique) s'engage à respecter les modalités énoncées, car l'entente devra être acceptée dans son intégralité.
- Le paiement ne sera versé qu'à l'institution requérante.

Processus d'examen et d'approbation

- Les demandes de subventions reçues en réponse à un appel de projets général sont examinées par Pfizer, qui prendra une décision finale à cet égard.

Mécanismes de notification des candidats

- Tous les candidats seront informés par courriel au plus tard à la date mentionnée ci-dessus.
- On leur demandera peut-être de fournir des précisions durant la période de sélection.

À propos de l'organisation mondiale des subventions médicales de Pfizer

L'organisation mondiale des subventions médicales de Pfizer appuie les initiatives indépendantes de la communauté en matière de santé mondiale (p. ex., recherche, amélioration de la qualité ou éducation) destinées à améliorer les résultats des patients dans les domaines où on observe un besoin médical non comblé qui concorde avec les stratégies d'ordre médical ou scientifique de Pfizer.

Le programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours de Pfizer comporte un appel de projets affiché publiquement qui fournit des renseignements détaillés sur le champ d'intérêt général, les dates limites d'examen et d'approbation, et un processus d'examen et de décision interne de Pfizer. Les organisations sont invitées à soumettre un projet qui vise à combler les lacunes dans la pratique, comme indiqué dans l'appel de projets en question.

Pour toutes les subventions indépendantes destinées à l'amélioration de la qualité, le demandeur (et en fin de compte le récipiendaire) est responsable de la conception, de la mise en œuvre et de la réalisation de l'initiative indépendante financée par la subvention. Pfizer ne doit en aucun cas participer à un quelconque aspect de l'élaboration du projet, ni à la réalisation ou à la surveillance du programme d'amélioration de la qualité.

Annexe

Proposition complète de projet d'amélioration de la qualité

Pour être acceptées, les demandes doivent être soumises en ligne en utilisant le portail dans la section [Présentation de la proposition](#). La proposition complète ne doit pas dépasser 10 à 15 pages (caractères de 12 points et marges de 1 pouce) à l'exception des renseignements sur l'organisation et des références. Lorsque vous téléversez votre proposition complète, veillez à ce qu'elle aborde les sections suivantes :

Buts et objectifs

- Décrivez brièvement le but général de votre projet. Expliquez aussi le lien entre ce but et le domaine d'intérêt de l'appel de projets, et avec les objectifs visés par l'organisation.
- Énumérez les objectifs généraux que vous prévoyez atteindre dans le cadre de votre projet tant en matière d'apprentissage qu'en ce qui a trait aux résultats escomptés. Les objectifs doivent préciser l'auditoire cible et les résultats que vous prévoyez obtenir en mettant en œuvre votre projet.

Évaluation du besoin énoncé pour ce projet

- Veuillez fournir un résumé des données quantitatives de base, des critères de mesure initiaux (p. ex., critères de qualité) ou des données initiales du projet (en citant les données sur les analyses des lacunes ou les données pertinentes sur les patients qui renseignent sur les objectifs cités) pour votre région cible. Précisez également la source des données et la méthode de collecte utilisée. Décrivez comment les données ont été analysées pour déterminer l'existence d'une lacune. Si vous n'avez pas encore été en mesure d'effectuer une analyse complète de ce point, veuillez inclure une description du plan qui vous permettra d'obtenir ces renseignements.

Auditoire cible

- Décrivez chacun des auditoires cibles pour votre projet. Indiquez également à qui profiteront directement, selon vous, les résultats de votre projet. Décrivez la taille de la population ciblée de même que la taille de votre échantillon.

Structure et méthodes du projet

- Décrivez le projet prévu et expliquez comment il comblera le besoin déterminé.
- Si vos méthodes comprennent des activités éducatives, veuillez décrire brièvement leur sujet et leur format.

Innovation

- Expliquez les mesures prises pour vous assurer que votre projet est original et ne copie pas d'autres projets ou documents qui existent déjà.
- Décrivez comment votre projet s'inspire de travaux existants, de projets pilotes ou de projets en cours qui ont été conçus par votre établissement ou d'autres établissements liés à votre projet.

Évaluation et résultats

- Pour ce qui est des critères utilisés pour l'évaluation du besoin lié à votre projet, décrivez comment vous déterminerez si les lacunes dans la pratique professionnelle ont été comblées pour le groupe cible. Décrivez comment vous prévoyez recueillir et analyser les données.
- Indiquez l'ampleur des changements découlant de votre projet que vous prévoyez pour votre auditoire cible.
- Décrivez comment les résultats de votre projet seront diffusés auprès d'un large public.

Calendrier prévu

- Veuillez fournir le calendrier prévu de votre projet, y compris ses dates de début et de fin.

Renseignements supplémentaires

- Si vous estimez que vous devez communiquer des renseignements additionnels à Pfizer concernant l'importance de ce projet, veuillez les résumer ici.

Renseignements sur l'organisation

- Décrivez les attributs des établissements/organisations/associations qui soutiendront et faciliteront l'exécution et le leadership de votre projet. Décrivez le rôle précis de chaque partenaire du projet proposé.

Renseignements sur le budget

- Le budget demandé doit être exprimé en dollars canadiens (\$ CA).
- Pour estimer votre budget, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :
 - Les frais généraux de fonctionnement de l'organisation, tels que les assurances, le chauffage, l'éclairage, le loyer et l'entretien des bâtiments, peuvent être inclus. Pfizer ne finance pas les achats d'immobilisations (dépenses d'infrastructure telles que l'équipement, l'achat de logiciels ou de licences de logiciels, la technologie ou les matériaux). La location d'équipement est acceptable et peut être incluse dans le budget du projet.
 - L'inclusion de ces frais ne vous permet pas de demander un montant supérieur au budget total prévu dans l'appel de projets.
 - Il convient de noter que les subventions octroyées par l'intermédiaire de l'organisation mondiale des subventions médicales ne peuvent être utilisées pour acheter des agents thérapeutiques de Pfizer (sur ordonnance ou en vente libre).
- Pfizer impose à l'échelle mondiale un taux de frais généraux maximum autorisé de 28 % pour les études et les projets indépendants. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.